

CHAPITRE XXIV STRUCTURE MONDIALE D'ACTION

A. PREAMBULE

1. **Objectif.** La Structure mondiale d'action réunit l'Équipe mondiale du Leadership (EML), l'Équipe mondiale de l'Effectif (EME) et l'Équipe mondiale du Service (EMS). La Structure mondiale d'action nous permettra d'amplifier le sens de notre devise « Nous servons » alors qu'elle adopte une nouvelle approche unifiée du service, du leadership et du développement de l'effectif à tous les niveaux de l'association.
2. **Vision.** Promouvoir la vision qu'un jour les Lions et les Leos pourront répondre à chaque besoin dans le monde.
3. **Mission.** Soutenir la vision du LCI et de la LCIF et raviver la flamme du service chez les Lions et Leos.
4. **Objectif.** S'assurer que le Lions Clubs International ait un impact sur plus de 200 millions de personnes par le service, qu'il atteigne un effectif de 1,7 million de membres Lion et Leo, et qu'il fournisse des opportunités de formation à plus de 500 000 de ses membres d'ici 2020.

B. STRUCTURE ET NOMINATIONS

La Structure mondiale d'action est composée de responsables Lions qui ont été désignés pour rendre service aux régions constitutionnelles spécifiques ou à d'autres régions spéciales. Les Lions validés et accrédités à des postes internationaux sont empêchés d'assumer les fonctions de président de la Structure mondiale d'action, vice-président de la Structure mondiale d'action, responsable EML, EME ou EMS de région constitutionnelle, vice-responsable EML, EME ou EMS de région constitutionnelle, responsable régional EML, EME ou EMS et conseiller EML, EME ou EMS de région spéciale.

1. **Ambassadeurs de la Structure mondiale d'action.** Les past présidents internationaux, le Conseil d'administration international, le Conseil des administrateurs de la LCIF et les directeurs internationaux constitueront les ambassadeurs de la Structure mondiale d'action. Comme les ambassadeurs, ils feront la promotion des initiatives de la Structure mondiale d'action lors des visites officielles.
2. **International.** Le président et les vice-présidents de la Structure mondiale d'action et les vice-présidents EML/EME/EMS de club fourniront des conseils et de la direction pour leur domaine particulier d'expertise et encourageront la collaboration à chaque niveau de la structure.
 - a. **Président.** Au début d'un nouveau mandat, le président de la Structure mondiale d'action sera nommé par le président international entrant, en consultation avec

- l'actuel président international, le deuxième vice-président, et le troisième vice-président pour un mandat de trois ans, sous réserve de l'évaluation et/ou le remplacement par le président international en consultation avec les officiels exécutifs.
- b. **Vice-présidents.** Au début d'un nouveau mandat, les trois vice-présidents de la Structure mondiale d'action seront nommés par le président international entrant, en consultation avec l'actuel président international, le deuxième vice-président, le troisième vice-président et le président de la Structure mondiale d'action pour un mandat de trois ans, sous réserve de l'évaluation et/ou le remplacement par le président international en consultation avec les officiels exécutifs.
3. **Région constitutionnelle et les nominations régionales.** Au début d'un nouveau mandat, les responsables de région constitutionnelle, les vice-responsables de région constitutionnelle, les responsables régionaux et les conseillers de région spéciale seront nommés par le président international entrant, en consultation avec l'actuel président international, le deuxième vice-président, le troisième vice-président, le président de la Structure mondiale d'action et les responsables de la région particulière pour un mandat de trois ans, sous réserve de l'évaluation et/ou le remplacement par le président international en consultation avec les officiels exécutifs. Les nominations à l'EML, l'EME et l'EMS dans chaque région constitutionnelle auront le même nombre de responsables et les mêmes territoires géographiques, ce qui favorise la coordination et la collaboration requises pour avoir un maximum d'impact.
- a. L'un des trois responsables de région constitutionnelle sera nommé président de région constitutionnelle par le président de la Structure mondiale d'action. Le président peut venir de l'EML, EME ou EMS.
4. **District multiple.** Les coordinateurs de district multiple, attribués à une région ou une zone spéciale composée de deux ou plusieurs districts multiples, seront choisis pour un mandat de trois ans choisi par le district multiple, selon la constitution et les statuts de district multiple. Les coordinateurs de district multiple peuvent servir plusieurs mandats de suite.
- a. Le président de conseil en fonction occupera la fonction de président de la Structure mondiale d'action au niveau du district multiple. Dans ce rôle, le président de conseil s'assurera que les coordinateurs EML, EME et EMS de district multiple travaillent ensemble et mettent en place les plans pour former des responsables qualifiés, développer l'effectif et amplifier le service humanitaire au niveau du district multiple. Il s'agit d'une nomination annuelle automatique tant qu'ils exercent leur fonction.
- b. Les districts multiples affectés à une région de la Structure mondiale d'action ou à une région spéciale qui comprend un seul district multiple, n'ont pas de coordinateur de district multiple. Les rôles des coordinateurs de district multiple dans ces régions seront remplis par le responsable régional ou le conseiller de région spéciale pour un mandat de trois ans. Dans ces cas, le responsable régional/conseiller de région

- spéciale ferait un bilan au président de la Structure mondiale d'action de district multiple (un rôle qui est rempli par le président du conseil), ainsi qu'au responsable de région constitutionnelle/responsable régional (le cas échéant).
- c. Dans le cas d'une vacance EML, EME ou EMS au niveau de district multiple et que ladite vacance est attribuée à l'incapacité de l'organisme de nomination respectif (comme indiqué dans les paragraphes ci-dessus) d'arriver à un accord sur la nomination, le président de la Structure mondiale d'action au niveau international peut se charger de cette nomination.
5. **District.** Les coordinateurs de district seront sélectionnés pour un mandat d'une année par le district, selon la constitution et les statuts de district. Les coordinateurs de district peuvent servir plusieurs mandats de suite.
- a. Le gouverneur de district actuel occupe la fonction de responsable de la Structure mondiale d'action au niveau du district. Dans ce rôle, le gouverneur de district s'assurera que les coordinateurs EML, EME et EMS de district travaillent ensemble et mettent en place les plans pour former des responsables qualifiés, développer l'effectif et amplifier le service humanitaire au niveau du district. Il s'agit d'une nomination annuelle automatique tant qu'ils exercent leur fonction.
 - b. Dans le cas d'une vacance EML, EME ou EMS au niveau du district simple et que ladite vacance est attribuée à l'incapacité de l'organisme de nomination respectif (comme indiqué dans les paragraphes ci-dessus) d'arriver à un accord sur la nomination, le président de la Structure mondiale d'action au niveau international peut se charger de cette nomination.
6. **Club.** Le président du club, le vice-président du club, le président de la commission Effectif de club et le président de la commission Service de club sont tous membres de la Structure mondiale d'action du club. Le président de club exercera aussi les fonctions de Président de club de la Structure mondiale d'action. Le premier vice-président de club exercera les fonctions de Président de la commission leadership.
7. **Postes vacants.** En cas de vacance au sein de la Structure mondiale d'action, la vacance peut être comblée par l'organisme de nomination respectif, conformément au processus de nomination identifié dans ce règlement.

C. RESPONSABILITES

On trouvera sur le site de la Structure mondiale d'action sur lionsclubs.org les descriptions pour chaque rôle au sein de la Structure mondiale d'action. On trouvera des informations supplémentaires sur les rôles et responsabilités de la Structure mondiale d'action aux niveaux du district multiple, du district simple et du club dans les textes standard de la constitution et des statuts de district multiple, de district simple et de club.

D. RAPPORTS

Le président de la Structure mondiale d'action et le vice-président de la Structure mondiale d'action feront un bilan sur les progrès de la Structure mondiale d'action lors d'une réunion de commission interfonctionnelle à chaque réunion du Conseil d'administration. La réunion de commission interfonctionnelle comportera les commissions suivantes : Formation des responsables, développement de l'effectif, activités de service et service aux districts et aux clubs. Les officiels exécutifs et les autres commissions peuvent être invités à participer selon le besoin.

Les responsables et coordinateurs de la Structure mondiale d'action feront un bilan sur les réussites, les opportunités, les défis et les besoins de leur région constitutionnelle, région, district multiple, district simple ou sous-district respectifs tel que demandé par le président et le vice-président de la Structure mondiale d'action.

E. VOYAGES ET DEPENSES

Le règlement général sur le remboursement s'appliquera aux voyages et aux dépenses liés à la Structure mondiale d'action.

1. **Réunions de conseil.** Le président de la Structure mondiale d'action et leurs compagnons adultes assisteront à toutes les réunions du Conseil au cours de leur mandat. Le budget annuel de la Structure mondiale d'action couvrira le voyage et les dépenses administratives. Le vice-président de la Structure mondiale d'action et leurs compagnons adultes peuvent assister à la réunion de juin du Conseil.
2. **Forums régionaux.**
 - a. Le président de la Structure mondiale d'action et leur compagnon adulte assisteront à tous les forums au cours de leur mandat. Les vice-présidents de la Structure mondiale d'action et leurs compagnons adultes assisteront à tous les forums au cours de leur mandat. Le budget annuel de la Structure mondiale d'action couvrira le voyage et les dépenses administratives.
 - b. Les frais de voyage et administratifs des responsables de région constitutionnelle, des vice-responsables de région constitutionnelle, des responsables régionaux et des conseillers de région spéciale seront pris en charge dans chaque région particulière par le budget de la Structure mondiale d'action, alloué à chaque responsable au début de chaque année d'exercice. Les frais de voyage et administratifs pour le voyage du compagnon aux forums régionaux ne seront pas pris en charge par le budget annuel de la Structure mondiale d'action.

3. **Réunions de la Structure mondiale d'action.** Les frais de voyage et administratifs pour le voyage des compagnons aux réunions de la Structure mondiale d'action ne seront pas pris en charge par le budget annuel de la Structure mondiale d'action.